

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2008
Publication : 11/04/2008



Pour le Président du Conseil Général,
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° E 10 - 2008

Séance du jeudi 3 avril 2008

DESIGNATION D'UN CONSEILLER GENERAL POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT DANS LES ACTES ETABLIS EN LA FORME ADMINISTRATIVE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général,

VU l'article L.1311-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne M. Rémy WITH en qualité de titulaire et M. Guy DAESSLE en qualité de suppléant pour représenter le Département dans les actes établis en la forme administrative par le Président du Conseil Général.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER